



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins***

PROVINCE DE QUÉBEC

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DES DEUX-MOULINS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le
28 janvier 2025 au gymnase de la bâtisse Parc-Orléans.

ÉTAIENT PRÉSENTS-ES

Madame Émilie Gagné, membre parent bâtisse Parc-Orléans
Monsieur Maxime Perreault, membre parent bâtisse Parc-Orléans
Madame Laurence Barrette-Déry, membre parent bâtisse Parc-Orléans
Monsieur Steeve Parent, membre parent bâtisse Parc-Orléans
Madame Lucie Giguère, membre du personnel de soutien bâtisse Parc-Orléans
Madame Isabelle Lacroix, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans
Monsieur Étienne Grenier, membre parent bâtisse du Rucher
Madame Julie Villeneuve, membre parent bâtisse du Rucher
Madame Marie-Ève Gélinas, membre parent bâtisse du Rucher
Monsieur Bayoi Aime Patrice, membre parent bâtisse du Rucher
Madame Isabelle Ringuette, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher
Madame Joanie Tremblay, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher

ÉTAIENT ABSENTES

Madame Karine Thériault, technicienne au Service de garde bâtisse du Rucher
Madame Geneviève Gaumond, directrice adjointe
Madame Isabelle Desgagnés, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans
Madame Mélissa Boucher Tremblay, membre du personnel de soutien bâtisse Parc-Orléans
Madame Anne-Marie Prémont-Vézina, orthophoniste
Madame Sylvie Bourassa, membre de la communauté
Monsieur Patric Gaudreau, membre de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Monsieur Martin Lavallée, directeur



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins***

CÉ # 24-25-13

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 18 h 30, Madame Julie Villeneuve, présidente, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Villeneuve fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Émilie Gagné propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Les membres présents lors de la dernière séance confirment avoir pris connaissance du procès-verbal.

Les modifications suivantes sont proposées : Point du budget, la source du montant d'écart lié au SDG a été trouvée par la direction et les services financiers du CSS, et les corrections ont été apportées (calcul des heures estimées) .

Madame Émilie Gagné propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 24-25-14

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

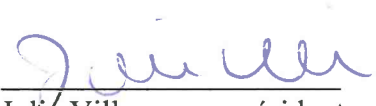
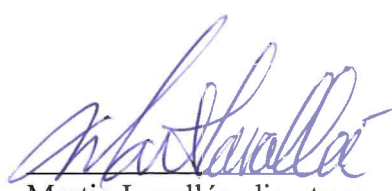
- ludothèque : le CÉ demande une copie de l'offre.
- Document de la rentrée : ajout de Moozoom dans les outils technologiques.
- Fréquentation au SG : rappel aux parents de ce qui doit être fait en cas de changements de fréquentation en cours d'année (pour arrimer le transport scolaire)

	<i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</i>	S u i v i s
	- Horaire de bibliothèque à Rucher (les enseignantes concernées prendront le temps d'en discuter) - Comité de parents : point à ajouter de manière statutaire à chaque rencontre. - Temps d'écran : souhait d'avoir une discussion par rapport au temps d'écran en classe et comment on se gouverne à ce sujet. Il est mentionné qu'à la prochaine rencontre du comité de parents, l'utilisation des technologies et de l'intelligence artificielle sera abordée. 5. PAROLE AUX PARENTS ET MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ Aucun représentant des membres de la communauté 6. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) Il n'y a aucun sujet traité à ce point, aucun représentant de l'OPP présent. 7. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 7.5 Ajout des modulaires - La lettre concernant les modulaires a été transmise au CA du CSS. - 11 février 2025 : On invite le maximum de parents à se présenter à la rencontre. À ce jour, tout ce qu'on sait : le MEQ a approuvé la mise en place des modulaires. - Discussion sur la question qu'on désire poser au CA du CSS le 11 février prochain. - M. Martin nous présente le plan d'aménagement prévu. (Dimensions d'un modulaire 12 pieds x 30 pieds) Posés sur des pieux visés, début de l'installation début mai. - Bâtiment autonome en termes d'eau, climatisation, chauffage, etc. Chaque local fait environ 68 m2 et aura 2 tableaux blancs ainsi qu'une télé-interactive. - On se questionne sur l'espace restant de la cour en lien avec la qualité de vie des élèves dans l'espace.	

	<i>Procès-verbal</i> du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT <i>de l'École des Deux-Moulins</i>	S u i v i s
	- M. Martin veut prévoir l'aménagement de la cour conséquemment à ce qui devra être fait lorsque les modulaires seront enlevés. - L'enjeu prévu est en musique. - Les dîners seront dans les classes. - La salle multi serait utilisée pour l'éducation physique des maternelles, 1ère année. Le gymnase serait utilisé pour les plus grands. - Il est déploré qu'aucun parent (outre ceux que le CÉ) n'est au courant. - Maxime mentionne que selon l'Article 78 de la LIP, le CÉ peut émettre un avis au CSS et qu'il nous doit de nous répondre. Il est suggéré de faire cette démarche en parallèle de la rencontre du CA du 11 février. Élaboration de la question (30 minutes allouées, 2 minutes par question) : - Suite à l'ajout des modulaires et des 12 classes supplémentaires à Deux-Moulins (bâtiment P-O), par quelles actions précises le CSS répondra aux préoccupations des membres du personnel (enseignants, soutien, professionnels), des membres du CÉ et des parents portant sur la capacité à embaucher le personnel qualifié et en quantité suffisante afin d'être en mesure de respecter le PEVR considérant le contexte actuel? - Suite à l'ajout des modulaires et des 12 classes supplémentaires à Deux-Moulins (bâtiment P-O), par quelles actions précises le CSS répondra aux préoccupations des membres du personnel (enseignants, soutien, professionnels), des membres du CÉ et des parents portant sur la disponibilité de locaux dédiés aux spécialités, à la francisation, aux professionnels et au personnel de soutien ainsi qu'à l'aménagement de la cour d'école? - Suite à l'ajout des modulaires et des 12 classes supplémentaires à Deux-Moulins (bâtiment P-O), par quelles actions précises et à quel moment le CSS répondra aux préoccupations des membres du personnel (enseignants, soutien, professionnels), des membres du CÉ et des parents quant à la gestion du changement (stratégie de communications : pour informer les diverses parties prenantes comme les parents et le personnel)?	

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u i v i s
	7.2 Approbation de la grille-matières 2025-2026 (art. 86 & 89) - La grille-matières doit être discutée avec les enseignants. Ce travail est déjà amorcé depuis novembre. - Le régime pédagogique suggère un nombre d'heures pour chaque matière. - Enjeux qui ressortent : réalités différentes dans les 2 écoles en lien avec l'intensification de l'anglais. - Une rencontre est prévue pour terminer la proposition de grille-matières. - Une séance virtuelle pour le seul point : approbation de la grille, sera à prévoir fin février. AJOURNEMENT de la SÉANCE du au temps maximum alloué par les règles de régie interne. 7.1 Suivi projet éducatif de l'école 2023-2027 (art. 37 et 109) 7.3 Adoption des mesures budgétaires spécifiques du MEES (art. 66) 7.4 Consultation des critères de sélection de la direction (art. 79 & 110.1) 7.6 Sorties scolaires / voyage fin d'année (Art. 87) 7.7 Photographies scolaires 8. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE Il n'y a aucun sujet traité à ce point. 9. COMITÉ DE LA COUR D'ÉCOLE Il n'y a aucun sujet traité à ce point. 10. INTENSIFICATION DE L'ANGLAIS Il n'y a aucun sujet traité à ce point.	x

	<i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</i>	S u i v i s
---	---	--

CÉ # 24-25-15	11. INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE 11.1 Dépôt projet d'activités 12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS 13. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE Il n'y a aucun sujet traité à ce point. 14. INFORMATION DE LA DIRECTION Aucune autre information 15. QUESTIONS DES MEMBRES 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Madame Émilie Gagné propose la levée de la séance à 20 h 26. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  Julie Villeneuve, présidente  Martin Lavallée, directeur PROCHAINE RENCONTRE : Séance extraordinaire en virtuel pour l'approbation de la grille-matières, date à déterminer à la fin février 15 avril séance ordinaire en présentiel au Chalet des Loisirs Bourassa.	
-----------------------------	---	--